

# LIMALONGES

## COMPTE RENDU

### SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 AVRIL 2012

Le dix avril 2012, les membres du conseil municipal de la commune de Limalonges se sont réunis à 20 heures 30 dans la salle de réunion de la Mairie, sur convocation qui leur a été adressée par le Maire, conformément aux articles L.2121-10 du Code Général des collectivités territoriales.

**Date de convocation du conseil municipal** : 4 avril 2012

**Présents** : Messieurs et Mesdames : BOUTIN Jean-Pierre, MACHET Annette, LEPESANT Albert, CLUSEAU Nicolas, VALETTE Raymond, BIRAUD Alain, MEUNIER Magaly, AIRAULT Stéphanie, Emmanuelle Quintard, PERRAIN Michel, MOUGON Béatrice, GUILLAUD Hervé

**Absents excusés** : SILLARD Virginie, POITEVIN René (pouvoir donné à Annette Machet), LABROUSSE Laurent

**Secrétaire de séance** : Hervé Guillaud

La séance étant déclarée ouverte, le Maire donne lecture du Procès-Verbal précédent qui est adopté. Il donne ensuite l'ordre du jour.

- **Comptes de gestion de l'exercice 2011**

Après s'être fait présenter les budgets primitifs et supplémentaires de l'exercice 2011 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux des mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer.

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2011

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2011, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures.

- Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2011 au 31 décembre 2011 y compris celles relatives à la journée complémentaire,

- Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2011 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires,

- Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives

Déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2011 par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

- **Approbation du compte administratif 2011**

Sous la présidence de Madame Machet Annette, adjoint, le conseil municipal examine le compte administratif 2011 qui s'établit ainsi :

**Résultats de la section de fonctionnement :**

- en dépenses : 428 545.42 euros                      - en recettes : 649 879.86 euros  
soit un excédent dégagé de 221 334.44 euros

**Résultats de la section d'investissement :**

- en dépenses : 325 921.59 euros                      - en recettes : 180 694.45 euros  
soit un besoin de financement de 145 227.14 euros

Le conseil municipal approuve à l'unanimité le compte administratif 2011.

- **Affectation des résultats**

Le maire rappelle au conseil municipal que l'excédent de fonctionnement 2011 est de 221 334.44 euros et le besoin de financement en investissement de 145 227.14 euros.

En conséquence, le conseil municipal décide de porter à l'article 1068, section d'investissement, la somme de 145 227.14 euros et de laisser 76 107.30 à la section de fonctionnement.

- **Vote du budget primitif 2011**

Il est proposé avec les taux votés par le conseil municipal

Fonctionnement dépenses : 553 483.30 euros  
Fonctionnement recettes : 553 483.30 euros

Investissement dépenses : 764 329.44 euros  
Investissement recettes : 764 329.44 euros

Le budget est voté à l'unanimité.

- **Approbation du compte administratif « budget lotissement » 2011**

**2012/062-73**

Sous la présidence de Madame Machet Annette, adjoint, le conseil municipal examine le compte administratif 2011 qui s'établit ainsi :

**Résultats de la section de fonctionnement :**

- en dépenses : 55 333.66 euros                      - en recettes : 50 718.84 euros  
soit un résultat de - 4 614.82 euros

## **Résultats de la section d'investissement :**

- en dépenses : 50 718.84 euros                      - en recettes : 174 440.00 euros  
soit un excédent de 123 721.16 euros

Le conseil municipal approuve à l'unanimité le compte administratif 2011.

- **Affectation du résultat : « budget lotissement »**

Le Conseil Municipal délibère et décide à l'unanimité d'affecter les résultats ci-dessus de la manière suivante :

Affectation du résultat de fonctionnement de 4 614.82 € au compte D 002

Affectation de l'excédent d'investissement de 123 721.16 € au compte R 001

- **Vote du budget 2012 « LOTISSEMENT LA BALADE »**

Fonctionnement dépenses : 190 656.22 euros

Fonctionnement recettes : 190 656.22 euros

Investissement dépenses : 201 488.94 euros

Investissement recettes : 201 488.94 euros

Le budget est voté à l'unanimité.

- **Feu d'artifice du 14 juillet**

Proposition de Matthieu Herissé :

Feu « Manoir » à 1 550 Euros ou Feu « Vieilles Pierres » à 1 382 Euros.

Le conseil municipal choisit le feu « manoir »

- **Couverture de la Chapelle**

Devis :	- Marquis § Robert :	8 554.03	sur liteau
	- Marquis § Robert :	11 257.54	sur volige
	- SARL du Mellois :	9 121.89	
	- Giraud :	11 731.70	

Le conseil municipal vote à main levée pour 10 voix Marquis (8 554.03), 2 voix Marquis (11 257.54) et 1 abstention.

Le devis de marquis est retenu.

- **Bureau de vote pour les élections présidentielles et législatives**

- 22 avril : de 8 h à 13 h : JP BOUTIN - E QUINTARD – B MOUGON  
de 13 h à 18 h : A MACHET – M PERRAIN – N CLUZEAU
- 6 mai : de 8 h à 13 h : R POITEVIN – R VALETTE – A BIRAUD  
de 13 h à 18 h : H GUILLAUD – S AIRAULT – JP BOUTIN
- 10 Juin : de 8 h à 13 h : JP BOUTIN – M MEUNIER – L LABROUSSE  
de 13 h à 18 h : A LEPESANT – M PERRAIN – V SILLARD
- 17 juin : de 8 h à 13 h : R POITEVIN – R VALETTE – BIRAUD  
de 13 h à 18 h : JP BOUTIN – S AIRAULT – H GUILLAUD

- **Fourrière canine**

Le 6 décembre 2011, le conseil municipal de Limalonges a délibéré favorablement pour l'adhésion à la fourrière canine que propose Monsieur GOURAUD D'ANIMAL'OR de Mairé l'Evescault.

Dans l'attente de la réalisation de cette fourrière, M Gouraud propose, avec l'accord des maires de Chef Boutonne et de Sauzé Vaussais, d'utiliser leurs fourrières pour prendre en charge et gérer les chiens errants sur les communes, et ce, dès le 1<sup>er</sup> mai de cette année.

Le maire propose donc de délibérer à nouveau pour signer 2 conventions :

- une provisoire du 1<sup>er</sup> mai 2012 à la date de mise en service de la nouvelle fourrière
- une définitive dès la mise en place de la fourrière.

Le conseil municipal donne un avis favorable et autorise le maire à signer ces 2 conventions.

- **Divers**

1. Devis SAUR pour nettoyage de la bâche incendie de la couarde : 897 E
2. Maisons du lotissement La Croix Ballet en cours d'étude

**Fait à Limalonges, le 11 avril 2012**